

Discours de Madame Souad BENDJABALLAH, Ministre déléguée à la recherche auprès du Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Monsieur le Wali,

Mes chers collègues,

Ma présence ici parmi vous, n'a rien de protocolaire. C'est avec un réel plaisir que je participe à l'ouverture de vos travaux.

Le premier rendez-vous est avec l'histoire, l'histoire de notre pays. La commémoration du cinquantenaire de l'acte fondateur de notre révolution aura, pour la communauté scientifique une signification particulière. Elle est d'abord l'occasion de rendre hommage à nos aînés, à celles et ceux qui ont donné ce qu'ils avaient de plus précieux c'est-à-dire leur vie pour que notre pays puisse recouvrir sa souveraineté. Nos pensées vont aujourd'hui à ceux et à celles, très peu nombreux à l'époque, qui ont quitté les bancs des collèges, des lycées et des universités pour rejoindre un combat libérateur. Aujourd'hui, leur combat se perpétue avec vous avec nous tous pour la connaissance le recouvrement de notre mémoire et pour le développement.

Cinquante années se sont écoulées. C'est court dans l'histoire d'une nation, mais il est peut-être temps pour nous de nous arrêter, de jeter un regard en arrière pour évaluer le chemin parcouru, pour mieux nous projeter dans l'avenir ?

Mes chers collègues, le deuxième rendez-vous est avec nous-mêmes pour évaluer sans complaisance et le plus objectivement possible ce que nous avons pu réaliser en terme d'accumulation de connaissance, de transmission des savoirs, de formation, de réalisation ; de réalisation de produits et de services offerts. C'est dans cet esprit que s'inscrit votre symposium et c'est également dans cet esprit que s'inscrit le forum de la recherche que nous préparons et qui se tiendra à Alger au courant de l'année. C'est une première manifestation qui va regrouper l'ensemble des entités de recherche et des partenaires socio-économiques et sera l'occasion de donner une visibilité à ce qui a pu être réalisé par nos entités de recherche en matière de recherche appliquée et de recherche de développement.

L'organisation et le succès de cette opération marketing du produit de la recherche est un engagement personnel que j'ai pris avec les chercheurs afin de donner une visibilité à la recherche scientifique et

rester ainsi dans l'esprit d'ouverture de la loi 98-11 portant orientation et programmation quinquennale de la recherche scientifique.

Les résultats de la mise en œuvre de cette loi, dont je voudrai aujourd'hui saluer au nom de la communauté scientifique les initiateurs, sont significatifs : près de 600 laboratoires de recherche créés au sein des universités, plus de 38 centres de recherche, 27 programmes nationaux de recherche élaborés, la mobilisation de 1% pour leur financement et près de 12.000 chercheurs mobilisés.

La loi s'est achevée en 2003 et en attendant que le Conseil National de la Recherche Scientifique et Technologique se prononce sur son bilan, les organismes pilotes des programmes nationaux de recherche et les commissions intersectorielles d'évaluation ont été instruits pour élaborer sur la base des bilans sectoriels une évaluation prospective qui va servir de base à une nouvelle programmation.

Une évaluation prospective et programmatique des programmes nationaux de recherche qui ont été déjà exécutés, un plan de formation des chercheurs dans le cadre de cette nouvelle programmation, la mise en place d'une stratégie pour la valorisation des résultats de la recherche des projets exécutés, une plus grande flexibilité dans les structures de recherche, une plus grande mobilité du potentiel scientifique, une planification par objectif de recherche et des financements différenciés et diversifiés constituent les axes de la stratégie du département que j'ai l'honneur et le privilège de diriger.

Le système d'évaluation est au cœur de ce dispositif et les organes institués à cet effet ont fait un excellent travail, c'est pourquoi je pense qu'il faut leur donner plus de moyens en terme de logistique, de temps et d'appui sur des experts indépendants. Je voudrai à cette occasion rendre hommage et remercier les organismes pilotes et les commissions intersectorielles pour le travail mené durant ce quinquennat malgré les difficultés rencontrées et les dysfonctionnements qui nous ont été signalés et qui seront pris en compte dans un réaménagement du dispositif réglementaire.

La réflexion sur un renforcement des modalités d'évaluation, sur les critères de la qualité des évaluateurs et des évalués s'impose à nous face au déficit de la performance, du développement et de la mondialisation. A ce propos, les orientations de son excellence Monsieur le Président de la République à maintes occasions (la lutte contre la désertification, la préservation de l'environnement, l'innovation technologique) nous oblige à nous inscrire dans le cadre des normes internationales et des standards internationaux. Le monde est devenu un immense village mais dans ce village qu'est devenu le monde, l'accès et le partage égal des savoirs est loin d'être une réalité. Le déséquilibre dans la production

technologique entre les pays du Sud et du Nord nous oblige à mieux nous organiser, à mieux cibler nos priorités de recherche, à mieux capitaliser nos savoirs et à trouver les moyens de mobiliser et de stabiliser nos chercheurs.

Permettez-moi de vous remercier et de vous féliciter pour avoir organisé cette rencontre, vous participez à l'inventaire de l'apport des sciences sociales.

Il est vrai que la structuration de la recherche a quelque peu bousculé les méthodes de travail du chercheur en sciences sociales et humaines ; chercheur solitaire, qui a appris à travailler en équipe, à partager les tâches, à partager les résultats de sa recherche. Ceci n'est pas propre à l'Algérie, la référence implicite au fonctionnement de la recherche dans les sciences dures fait violence à la nature beaucoup plus éclatée des sciences sociales. Leur cloisonnement est le lieu de nombreux débats et il est rare que s'impose un seul paradigme et c'est pourquoi la formation des équipes pose actuellement des problèmes conceptuels sur lesquels nous devons nous interroger. Si les paradigmes sont moins contestés en sciences dures c'est peut-être parce qu'ils se matérialisent dans une instrumentation de recherche qui impose le respect, (en sciences médicales par exemple) et donne l'impression d'une intégration des chercheurs, alors que les chercheurs en sciences sociales et humaines ne jouissent pas du même préjugé favorable, le temps requis pour confronter les perspectives, faire avancer les débats, souvent dans un dialogue complexe d'interdisciplinarité est difficilement évaluable quand il n'est pas négligé. En sciences sociales et humaines, le renouvellement de la pensée se fait à un niveau conceptuel qui s'accommode mal à des catégories conventionnelles étroites. Les rédacteurs de la loi 98-11 en avaient saisi l'enjeu et l'importance, il en a été tenu compte lors de l'élaboration des PNR, il reste à en parachever l'esprit par une amélioration lors de la programmation et pour la structuration future de la recherche. Les réseaux peuvent constituer une réponse mais elle n'est pas la seule. Comment par exemple aujourd'hui sur la question des biotechnologies répondre tout à la fois à des impératifs scientifiques de catégorisation, de séquençage, de manipulation, mais aussi d'éthique et de sécurité ?

Ceci pour dire qu'il nous faut trouver les formes les plus intelligentes pour accompagner et encadrer de manière diversifiée, les questionnements de notre société.

Ceci pour dire que face aux recompositions entraînées par les réformes en cours et celles qui vont être engagées les chercheurs en

sciences sociales et humaines sont convoquées pour apporter leur contribution aux débats qui agitent notre société.

L'esprit qui animait la réorganisation de la recherche en 1998 était essentiellement orienté vers l'impact socio-économique, ceci m'amène alors que nous achevons la rédaction du bilan de la loi 98-11 à vous associer à un questionnement autour de la problématique de la pertinence sociale de la recherche en sciences sociales et humaines comme critère de validation et d'évaluation des projets de recherche. La recherche en sciences sociales et humaines doit s'ouvrir au monde socio-économique et pour l'organisation du forum nous avons reçu aussi des fiches en matière de recherche appliquée, de centres de recherche et de laboratoires en sciences sociales et humaines. Peut-être qu'il nous faut être vigilants pour éviter d'imposer la conception normative de pertinence sociale qui risquerait de remettre en cause la responsabilité critique du chercheur et la fonction critique de la connaissance.

Voici, quelques éléments de réflexion que je voulais partager avec vous. Connaissant la qualité des intervenants, je ne doute ni de la richesse ni de la passion qui va animer vos débats, et je souhaite bon succès à vos travaux.

Je vous remercie pour votre aimable attention.